



Mon patron me fait du chantage sur mes horaires

Par **ingrid1977**, le **07/11/2011** à **19:37**

Bonjour,
je travaille actuellement comme manutentionnaire dans une grande enseigne de mobilier et mon patron ne veut pas investir dans un transpalette électrique nous avons un transpalette manuel et j'ai énormément mal au dos ce qui me menagerait mon dos d'avoir un transpalette électrique et il me dit que si je ne veux pas travailler dans ces circonstances et bien qu'il me changerait mes horaires et mettrait quelqu'un d'autre à t'il le droit de refuser d'investir dans un transpalette électrique? et a t'il le droit de me faire du chantage pour mes horaires si je n'accepte pas de travailler dans ces conditions?
merci de votre réponse
cordialement